69.863/2/V

CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 9 juillet 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant modification de l'annexe 120 du Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé', a été rayée du rôle le 25 aout 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-BCHVMCJCG-GJJGDMR‡